## Compte rendu de L'A.G du vendredi 26 août 2016

## **RELEVE DE DECISIONS**

Compte tenu de la démission pour raisons professionnelles du Président de section Emmanuel GUILLOT – lic. 01353107T – il a été nécessaire de procéder à la mise en place d'un nouveau bureau.

Représentativité de la section au niveau de l'association FOYER LAIQUE

A ce jour nous n'avons qu'un représentant – Pierre Yves LE TROCQUER – et pouvons compter sur un autre soutien en la personne de Hervé BERNARD karatéka qui siège au titre de responsable de la section Canne d'arme du Foyer. Un 2ème représentant de la section serait le bienvenu. S'agissant d'un siège au niveau du CA du FLL, il faut passer par la prochaine assemblée générale du FOYER et être élu pour augmenter la représentativité de la section au CA. Un membre du futur bureau sera donc sollicité pour cela.

La trésorerie est gérée par le secrétariat général de l'association FLL

Toute la comptabilité de la section est tenue par le secrétariat général de l'association.

Le bureau peut faire appel au secrétariat pour gérer les encaissements de cotisations. Les modalités sont à définir dans ce cas.

Pour le moment, le secrétariat donne une fiche de renseignements aux personnes intéressées par le karaté et les invite à nous rencontrer lors des cours.

Composition du bureau saison 2016

## BUREAU DE SECTION

PIERRE YVES LE TROCQUER, Président – licence 01265720H ROGER SIOHAN, membre – licence 01227875X SOPHIE MARCER, membre – licence 00697842Y Nathalie RENAULT, membre – licence 10633109D Michel RENDA, membre – licence 01192607M

## REPRESENTANTS C.A. FOYER LAIQUE

PIERRE YVES LE TROCQUER, Président - licence 01265720H

SITE INTERNET

PIERRE YVES LE TROCQUER, MICHEL RENDA, Christophe DELALANDE